

N HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
309 RUE SAINT-PAUL
MONTREAL
JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire
Téléphone: Bell Main 6974.

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, TC.

Est-ce l'anglais ou le français qui a le plus fait pour la foi ?

Dans son discours, à Notre-Dame de Montréal, Mgr Bourne a paru insinuer que l'avenir religieux de l'Amérique du Nord et tout spécialement du Canada dépendait de la généralisation et de la connaissance de la langue anglaise.

Quand Mgr l'Archevêque de Westminster émettait cette idée fort singulière et très optimiste en faveur de sa langue, nous croyons qu'une grosse distraction lui faisait oublier l'histoire de sa chère Albion; sinon, il se serait souvenu qu'à l'époque où l'Angleterre apostasiait sous Henri VIII, on ne parlait dans son doux pays que l'anglais.

Pourquoi les catholiques anglais ainsi que les nobles lords ne se sont-ils pas alors levés comme un seul homme contre l'impudique prince qui les conduisait au schisme, et plus tard contre l'impie Elizabeth qui consommait la ruine du catholicisme anglais ?

Qu'a fait en outre la langue anglaise aux Etats-Unis pour la foi ?

On compte et on se fait gloire de compter quinze millions de catholiques chez nos voisins; cependant, il a été constaté qu'au moins quarante millions de fidèles — Allemands, Irlandais, Polonais, Canadiens, Italiens, etc. — avaient émigré dans ce pays. De ces quarante millions, il ne reste plus que quinze millions. Que sont donc devenus les autres ? La langue anglaise n'a-t-elle pas été pour ces derniers une cause de chute ?

En Canada, combien de protestants a-t-elle convertie et convertit-elle encore; n'arrache-t-elle pas beaucoup plus d'âmes à l'Eglise et à Dieu qu'elle ne leur en donne ?

Que fait la langue anglaise dans les Indes, en Australie, en Chine, au Japon, en Afrique, et ailleurs ? N'est-elle pas au service des sociétés bibliques pour implanter le protestantisme dans ces contrées ? Combien de missionnaires anglais rencontre-t-on chez les nègres de l'Afrique, chez les sauvages de l'Amérique, chez les payens de la Chine et du Japon ? Quelles chrétientés ont-ils fondées parmi ces barbares ? Cherchons-les !

Maintenant, arrivons à la langue française. Qu'a-t-elle fait pour l'Eglise ? Comme l'Angleterre, la France a été secouée et battue en brèche par les hérétiques du 16e siècle; par Calvin d'abord, par ses successeurs, par deux rois qui mettaient leurs intérêts matériels avant tout, par une reine ambitieuse plus habile à l'intrigue que fidèle à Dieu, par un roi calviniste dont l'avènement au trône pouvait entraîner la nation en dehors de la vraie foi.

Dans ces circonstances difficiles, qu'a fait le clergé, qu'ont fait les nobles, qu'a fait le cœur de la nation ?

Ils ont lutté et combattu avec toute l'énergie dont ils étaient capables; ils ont lutté pendant plus d'un siècle; ils ont lutté sans se décourager jusqu'à ce que la victoire leur fût assurée.

Voilà ce qu'a fait la langue française chez elle et ce que n'a pas fait la langue anglaise pour les siens.

Sortons de la France et nous trouverons les missionnaires français répandus partout, évangélisant, au nom du Christ, les peuples encore plongés dans l'idolâtrie.

De nos jours, les trois quarts des missionnaires sont français. Les deux tiers des sommes données pour la Sainte-Enfance et la Propagation de la Foi le sont par les peuples de langue française. Partout, en Chine, en Afrique, au Japon, à Madagascar, dans les vastes plaines du Nord-Ouest, on trouvera de florissantes chrétientés fondées, développées et soutenues par des Français.

Toutes les colonies françaises sont en majorité catholiques, tandis que toutes les colonies anglaises sont en majorité protestantes.

Nous irons plus loin: Les catholiques anglais ont eu leur plus ferme appui de la France; témoins Jacques II et ceux qui s'étaient attachés à sa personne.

A quelle époque le retour lent de l'Angleterre au catholicisme a-t-il commencé à s'effectuer ? — A l'époque de la révolution française, par des prêtres émigrés français.

Qui a opéré le plus de conversions au milieu de la vieille souche américaine ? — Des prêtres français, entre autres Mgr de Cheverus !...

Il y a quelque vingt-cinq ans, un homme d'affaire, Irlandais très en vue à Montréal, prononçait devant les élèves d'une institution laïque et ses professeurs, les paroles suivantes: « La langue anglaise est la langue du commerce, la langue française, celle de l'Eglise ».

Pour ce qui est de la langue anglaise le bon « speaker » disait vrai: elle est la langue du commerce, des affaires, des spéculateurs de bien des sortes et non des convertisseurs.

Quant à la langue française, notre homme se trompait bien un peu, puisque la langue de l'Eglise est le latin; sans doute qu'il entendait que la langue française est le meilleur facteur au service de l'Eglise, c'est-à-dire ceux qui la parlent, car, soit dit en passant, les missionnaires français n'ont jamais eu l'absurde prétention d'obliger les peuples qu'ils évangélisent à laisser leur langue pour le français; au contraire, ils ont toujours eu assez de cœur, d'intelligence et de zèle pour apprendre l'idiome de ces peuples. En ceci ils ont imité saint Paul qui se faisait tout à tous pour les sauver tous.

Mais, dira-t-on: En France, beaucoup penchent vers l'athéisme !

Pas plus là qu'ailleurs; en d'autres pays on est atteint du tréme mal et plus encore: Sait-on qu'aux Etats-Unis cinquante millions au moins ne pratiquent aucune religion ? Sait-on encore que la France est rongée, depuis cent-cinquante ans, par la juiverie et la maçonnerie anglaise ?

L'action délétère opérée par des étrangers en France ne diminue en aucune manière la valeur de la race française, puisque c'est, au point de vue religieux, de son sein que naissent encore les grandes œuvres catholiques.

Conclusion: Si bon nombre de nos assimilateurs se sont humblement persuadés que l'anglais est la langue d'or, par excellence, pour promouvoir les intérêts de l'Eglise, ils se sont énormément trompés. Ils auront beau se décorer du titre pompeux de « croisés du vingtième siècle »; ils auront beau créer force chars sacrés pour transporter chez les infidèles leurs grands apôtres de l'Extension Church, ils auront beau mitiger et adoucir la doctrine de Jésus-Christ pour l'adapter à leur faiblesse personnelle et à celle de leurs futurs disciples, ils frapperont en vain, leur œuvre prétendue apostolique restera sans bénédiction et stérile, parce qu'elle n'a pas la croix pour soutien et la pure charité pour mobile.

Le royaume des cieux souffre violence; il n'y a que les violents qui l'emportent. Paul a planté. Apollo a arrosé, c'est Dieu qui a fait croître. Jésus-Christ a semé au milieu des tarmes et des souffrances; les disciples ont marché sur les traces de leur divin Maître; tous les vrais apôtres du christianisme ont suivi le même chemin; quiconque s'écartera de cette voie n'est pas un véritable apôtre et ne peut compter sur le secours du ciel qui fait croître — Avis aux tenants de l'Extension !

Le secret maçonnique

Au cours des questions innombrables posées par le vénérable... à l'apprenti-maçon, au moment de son affiliation, nous trouvons celles-ci à la page 21e de l'Instruction pour le premier grade symbolique:

« D. — A quoi connaîtrai-je que vous êtes franc-maçon ?

« R. — A mes signes, mot et attouchement.

« D. — Comment se fait le signe ?

« R. — Par équerre niveau et perpendiculaire.

« D. — Que signifie-t-il ?

« R. — Que j'aimerais mieux avoir la gorge coupée que de révéler les secrets qui m'ont été confiés. »

Plus loin, à la page 25e, nous lisons cette autre question et cette autre réponse:

« Quelle est la signification des glaives dont les pointes étaient tournées vers vous quand le bandeau vous a été enlevé ?

« R. — Ils m'annonçaient que les franc-maçons se feraient mes défenseurs, si ma vie ou mon honneur venaient à être menacés. Ils m'annonçaient aussi que je trouverais en eux des vengeurs de la Franc-Maçonnerie et de ses lois, si je manquais à mes engagements ou si je venais à forfaire au devoir.

Nous avons dans ces textes très authentiques, puisque nous les extrayons du rituel même de la maçonnerie française, la preuve absolue de l'existence du secret maçonnique, comportant une sanction de vengeance exercée par les Frères, contre celui d'entre eux qui aurait failli à ce secret.

Voilà l'une des chaînes que l'on met au cou et aux pieds du maçon quand il se fait initier, chaîne qui le rive à une œuvre infâme que son cœur parfois maudira mais au succès de laquelle, par crainte de la représaille de ses Frères, il travaillera secrètement et ardemment.

Quelle situation pour un homme qui a encore conservé quelques sentiments de la liberté dont il jouissait avant d'entrer dans la loge !

JOSEPH BEGIN.

Le parlement fédéral ouvrira sa prochaine session le 17 novembre.

Vive Pie X! A bas Nathan et la maçonnerie !

Au Conseil de Ville

Le 10 du courant, l'échevin Emond, que nous nous plaignons, en passant, à recommander comme l'un de nos hommes publics les plus clairvoyants, secondé par l'échevin Monahan, a proposé au Conseil de ville la résolution suivante:

« Que le conseil de la cité de Montréal désire protester de la manière la plus solennelle contre les blasphèmes et les insultes du maire de Rome au sujet de la divinité de Notre-Seigneur et contre la personne et la dignité de notre Saint-Père le pape, et au nom des trois-quarts de la population de notre ville, exprimer au Saint-Père notre amour et notre attachement à sa personne et à sa dignité. »

Vous croyez peut-être, chers lecteurs, que cette résolution fut votée d'emblée. Détrompez-vous. Elle fut au contraire renvoyée aux calendes grecques.

L'échevin Lapointe demanda qu'on apportât dans cette affaire « une grande circonspection ». A l'entendre, il n'est pas encore certain que le Souverain Pontife a été insulté par le maire de Rome! Il ne lit évidemment que la Presse et la Patrie; autrement, il ne manifesterait pas une telle ignorance!

L'échevin Lussier — ah! il fallait s'attendre à le voir dans la galère de M. Lapointe, ce cher M. Lussier — ne voulut pas non plus que le Conseil « agit à la légère ».

L'échevin Larivière — pardonnez-nous, lecteurs, de mettre devant vos yeux toute cette galerie de grands hommes! — fit revivre devant ses collègues les haines et les passions que soulèveraient à Montréal cette résolution si elle était votée.

MM. Boyd et Dandurand se mirent du côté de la majorité et l'ajournement du Conseil fut le tombeau de la motion de l'échevin Emond.

Evidemment, nos édiles, en général, ont une étrange mentalité.

Comme le dit très bien Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal dans une entrevue qu'il donna à un journaliste sur cette affaire, « ce n'est point seulement le Pape qui a été insulté, mais c'est le christianisme tout entier. »

Après tout, les échevins représentent les citoyens de Montréal et ceux-ci sont indignés des insultes lancées par le maire de Rome con-

tre le Christ et son vicaire.

« Je comprends que s'il s'était agi d'adopter des règlements ou des lois, notre conseil pût craindre de dépasser les pouvoirs qui lui appartiennent. Mais il n'en était pas question. Toute réunion délibérante n'a-t-elle pas le droit d'exprimer par son vote des sympathies ou des protestations ?

« Si le maire de Londres insultait le Roi, ne s'élèverait-il pas dans tout l'Empire un concert unanime de protestations et tous les citoyens sans distinction de race ou de religion n'exprimeraient-ils pas hautement la plus vive indignation ?

« Si j'avais été échevin j'aurais considéré pouvoir en toute justice voter en faveur de la motion de M. Emond. Je dirai plus, même si je n'étais point catholique, ma conscience me le permettrait encore.

« Encore une fois les insultes proférées par le maire de Rome atteignent toute la chrétienté. N'a-t-il pas dit que la papauté n'était qu'une momie et que la religion chrétienne était une farce qui disparaissait, une lumière qui n'éclairait plus ou quelque chose de ce genre.

« Notre ville vient d'être visitée par le légat du Saint-Père. La plus glorieuse manifestation de foi dans le catholicisme qui ait eu lieu dans l'univers a été faite à Montréal. Le cardinal Vannutelli a reçu une magnifique réception de tout le conseil municipal, et l'adresse qui lui a été présentée était l'expression cordiale des sentiments de tous les citoyens à quelque religion qu'ils appartiennent. C'est donc le désir bien légitime de tous que leurs représentants expriment clairement leurs protestations contre des insultes qui s'adressent au christianisme tout entier. »

Et Sa Grandeur, afin de suppléer au manque de tact de nos édiles, convoque une grande assemblée publique de protestation qui aura lieu dimanche soir, au Monument National.

Inutile de demander aux citoyens de Montréal de se rendre en foule à cette assemblée, nous savons qu'ils y seront.

Vive le Pape-Roi!
Vive Pie X!
A bas Nathan et la maçonnerie!

JOSEPH BEGIN.

M. BOURASSA ET LE DRAPEAU DES CANADIENS FRANÇAIS

Nous le savions depuis longtemps et nous croyons l'avoir déjà publié dans la Croix, M. Henri Bourassa n'est pas un partisan du Carillon-Sacré-Coeur. Il a fait sur cette question, dans le Devoir du 6 octobre courant, une déclaration qui a dû surprendre plusieurs de ses plus chauds amis.

« Comme Canadien et sujet britannique, dit-il, je ne reconnais qu'un drapeau, le drapeau anglais, sur lequel l'usage et le sentiment autonomiste de notre bonne époque — celle qui a suivi 1867 — avaient apposé le blason de la Confédération Canadienne. »

« Ce drapeau est à la fois l'emblème de notre allégeance britannique et la marque de notre auto-

mie relative.

« J'ai toujours accepté et j'accepte encore, par le cœur, par la raison et par la volonté, cette double situation et le drapeau qui la représente. Je n'en désire point d'autres. Je les défends et je continuerai de les défendre contre tous leurs ennemis impérialistes, séparatistes ou annexionnistes à faux masques. »

« Un grand nombre, pour ne pas dire la plupart de nos compatriotes, croient qu'en outre du drapeau anglais, il est nécessaire que les Canadiens-français aient un drapeau à eux, un signe de ralliement national. »

« C'est un sentiment que je respecte sans le partager. Nous ne sommes qu'une fraction, qu'un groupe de la population d'une simple colonie. Je ne comprends guère l'à-propos d'un drapeau lorsqu'on ne possède rien pour l'y planter. »

« Mais enfin, j'admets qu'on puisse penser et surtout sentir autrement — car c'est là affaire de sentiment beaucoup plus que de raison. »

Les italiques sont de nous. M. Bourassa est un peu paradoxal. C'est, chez lui, un petit défaut, qu'il a hérité de Papineau et cet héritage lui cause quelque fois des embarras.

Ainsi, on l'a vu, il y a quelques semaines, lui qui ne laisse guère passer d'occasions de prendre la défense de ses compatriotes, faire, sans raison, un éloge emporté de Goldwin Smith, l'ennemi peut-être le plus acharné que l'Eglise et la langue française aient eu en Canada.

Sur cette question de drapeau, M. Bourassa manque encore de logique. Ses raisons sont toutes de surface. Le sénateur David serait capable d'en donner de meilleures. Et pourtant combien faible, au dire du député de Saint-Hyacinthe lui-même, est la logique de l'hon. Grefrier de la Cité!

« Nous ne sommes qu'une fraction », raison très sérieuse de plus de nous grouper en rang serré autour du drapeau de Carillon, symbole qui rappellera, dans les moments difficiles, à ceux qui les oublient trop facilement, le courage et l'abnégation des vaillants soldats de Montcalm, et fera naître dans leur âme une espérance nouvelle; raison de plus de nous compter autour du Sacré Coeur qui est une toute-puissance par lui-même. Car, à lui seul, il est le nombre, la force et la victoire.

Pourquoi un drapeau, « lorsqu'on ne possède rien pour l'y planter »? Cette partie de son argumentation n'est pas plus forte. L'Eglise a son drapeau, cependant, elle ne possède pas de terre pour l'y planter et ce drapeau n'en représente pas moins une entité et n'en flote pas moins, à l'occasion, sur presque tous les pays du monde. Les Irlandais ont aussi leur drapeau, et nous ne croyons pas que les fils de la verte Erin soient moins dépendants de l'Angleterre que nous le sommes. Et combien d'autres exemples de cette sorte nous pourrions donner.

Mais un drapeau, c'est un idéal, c'est une idée; c'est, en quelque sorte, le résumé des aspirations, la synthèse de l'âme du peuple qui l'arbore. Or, M. Bourassa qui préche partout et avec raison l'indépendance devrait, ce nous semble, être conséquent avec lui-même sur ce point. A moins qu'il ne pense que l'âme canadienne-française n'existe pas, il devra nous considérer qu'elle a bien le droit de se donner la forme sensible qui la représente le mieux.

JOSEPH BEGIN.

Accusé de rébellion

Nous sommes convaincus que les trois pasteurs de St-Joseph, de St-Julien, de St-Jacques, ainsi que quelques autres, ont été accusés de rébellion par les Révérends Pères de l'Assomption.

Le 9 de novembre

« C'est un sentiment que je respecte sans le partager. Nous ne sommes qu'une fraction, qu'un groupe de la population d'une simple colonie. Je ne comprends guère l'à-propos d'un drapeau lorsqu'on ne possède rien pour l'y planter. »

A ROME

Après plus de quarante années écoulées, lisons-nous dans le *Bien Public* de Gand, depuis l'invasion sacrilège de Rome par « les armes d'un fils dégénéré », il doit bien être permis aux opiniâtres et fidèles défenseurs de la cause pontificale de faire remarquer combien le grand Pie IX voyait juste et disait vrai lorsqu'il affirmait que l'attentat commis contre la souveraineté temporelle du Saint-Siège n'était que la préparation et le prélude d'une campagne, bien plus grave encore, dirigée contre l'autorité spirituelle du Vicaire de N.-S. Jésus-Christ.

A l'époque où s'accomplissait ce mémorable et funeste événement, on traitait d'esprits étroits et mesquins, fermés aux plus généreuses inspirations du patriotisme, les apologistes qui prétendaient qu'en détronant le Roi, c'était surtout le Pontife qu'on voulait atteindre.

« On nous calomnie, disaient les fauteurs de l'entreprise, en faisant croire que, sous le couvert de l'unité italienne, c'est le représentant séculaire, l'incarnation de l'unité catholique, le Chef du monde chrétien dont nous poursuivons la déchéance. « L'Eglise libre dans l'Etat libre », n'est-ce pas la devise de Cavour? Le Pape n'aura jamais été plus libre que lorsqu'il aura cessé d'être indépendant. Son pouvoir spirituel s'exercera d'autant mieux qu'il ne sera plus ni entravé, ni appesanti par les soucis inséparables du pouvoir temporel. »

Les faits, hélas ! ne se sont que trop bien chargés de confondre ces protestations, dictées par l'esprit de mensonge, propre à la Révolution cosmopolite.

Il est irrécusablement avéré maintenant que le Pape se trouve à Rome, dans l'auguste capitale du chrétien, livré à une domination ennemie « *sub hostili dominatione constitutus* ». Qui pourrait méconnaître que l'odieuse séquestration, consommée en 1870 avec la connivence ou grâce à l'abandon des grandes puissances, est devenue de plus en plus étroite? Et puisqu'aux yeux de ses spoliateurs, le Souverain Pontife a cessé d'être *souverain*, n'est-il pas démontré, par leur attitude même, que c'est le *Pontife* que l'on continue de combattre?...

Aussi bien, ne sont-ce pas les actes de l'autorité spirituelle, n'est-ce pas le ministère sacré qu'exerce le Pape sur le monde, qui viennent d'être officiellement attaqués à Rome par un descendant fanatique de ces Juifs qui outrageaient et blasphémaient N.-S. Jésus-Christ jusqu'au pied de la Croix? ... Pie X, lui aussi, a le droit de répéter que le disciple n'est pas mieux traité que le Maître.

Sans doute, il est vrai de dire, qu'au sein des épreuves infligées à l'Eglise, la hiérarchie catholique s'est fortifiée et que, jamais peut-être, l'union de l'épiscopat, du clergé, des fidèles, et leur soumission à la Chaire de Pierre ne se sont affirmées par de plus éclatants et de plus nombreux témoignages. Mais ces fruits de la persécution nous ne les devons certainement pas à la volonté des persécuteurs que l'on voit partout, au contraire, usurper la liberté de l'Eglise et s'acharner à la destruction des œuvres religieuses, vouées à l'enseignement de la vérité ou à la pratique de la charité.

Il n'y a, par conséquent, pas moyen de s'y tromper: si les plans de l'impie révolutionnaire se trouvent en partie déjoués, si la vigne sacrée continue à s'étendre et à fructifier sous la serpe de la persécution, c'est que les persécutions ont à compter avec une force supérieure dont ils doivent, malgré eux, constater les effets, bien que leur orgueil s'obstine à en nier la cause.

Cette cause, nous la connaissons, nous catholiques: c'est la protection divine, promise par le Christ à son

Eglise jusqu'à la consommation des siècles.

N'assistons-nous pas au visible accomplissement de cette promesse divine et n'y trouvons-nous pas la précieuse confirmation de notre foi?...

La persécution est la terre natale du catholicisme, mais sur cette terre, les bénédictions célestes continuent à descendre et à faire lever de moissons toujours renouvelées. C'est ainsi que « le gouvernement temporel de la Providence », pour parler comme Joseph de Maistre, vient, en ces temps orageux et troublés, suppléer à la vacance passagère du gouvernement temporel du Pape. Entre les mains divines, écrit encore le grand philosophe catholique, « tout devient moyen même l'obstacle ». Ne le voyons-nous pas clairement sous nos yeux? C'est pourquoi malgré les insolences de l'impie, malgré les succès actuels de l'injustice et de la force, malgré les tristesses de l'heure présente, nous concluons à la confiance, à l'espérance, à la restauration du droit violé, au triomphe de la Sainte Eglise et à l'humiliation de ses ennemis.

Les manifestations espagnoles et le Vatican

La parfaite réussite des imposantes démonstrations catholiques qui viennent d'avoir lieu en Espagne contre la politique de M. Canalejas a causé au Vatican une vive satisfaction.

Toutefois, on ne s'y fait pas illusion sur les résultats pratiques de ces manifestations. L'issue du conflit actuellement engagé entre l'Espagne et le Saint-Siège ne dépend malheureusement pas des catholiques, mais de M. Canalejas lui-même.

Si le président du conseil maintient son programme sur lequel figure notamment le projet de loi « cadenas », et si la confiance du roi et l'appui de la majorité libérale lui donnent les moyens de le réaliser, tout est à craindre et on peut envisager dès aujourd'hui la possibilité d'une rupture.

La situation politico-religieuse, qui est stationnaire depuis deux mois, ne tardera pas, du reste, à s'éclaircir, et la prochaine réouverture des Cortès va sans doute faire entrer le conflit actuel dans une phase décisive. Mais, dans les sphères ecclésiastiques on ne pèche aucunement par optimisme, et beaucoup sont d'avis qu'il n'y a qu'une crise ministérielle et la chute de M. Canalejas qui pourraient faire prévaloir la politique pacifique et éloigner le péril de la rupture.

La maçonnerie moderniste

La *Gazette de Lisbonne* a publié l'entrefilet suivant:

« D'après la « *Persévérance* », de Milan une assemblée secrète de modernistes aurait eu lieu tout récemment sur un point de la Suisse italienne que l'on croit être Lugano. Les principaux chefs du modernisme européen y auraient participé.

Le but de la réunion aurait été de débattre les termes d'une réponse au dernier « motu proprio » de Pie X contre le modernisme. Les trois représentants italiens à la réunion auraient proposé de répondre non par un manifeste dans les journaux, mais par une circulaire adressée sous pli fermé à tous les prêtres d'Europe. Cette proposition a été repoussée.

On aurait, par contre, décidé un redoublement d'activité dans la propagande.

Les délégués allemands auraient proposé de fonder deux bourses d'études à décerner chaque année à deux jeunes séminaristes obligés par leurs évêques de quitter leurs études pour cause de tendances modernistes.

La « *Lega democratica nazionale* », fondée par Don Murri, aurait refusé de participer officiellement à la réunion. Mais on croit que plusieurs des participants en faisaient partie.

Est-ce assez clair? Et que faut-il de plus pour justifier l'opportunité du récent « motu proprio » de Pie X, et pour se convaincre de la réalité des manœuvres maçonniques des modernistes, dénoncées par la « *Correspondance de Rome* »?

S. E. le cardinal Vannutelli à Saint-Boniface

La démonstration faite à S. E. le cardinal Vannutelli par les catholiques de Saint-Boniface les 18 et 19 septembre dernier mérite une mention particulière.

A son arrivée à Winnipeg, l'éminentissime Prince de l'Eglise fut reçu par Sa Grandeur Mgr Langevin et l'hon. R. P. Roblin, premier ministre de Manitoba. De la gare de cette ville à la cathédrale de Saint-Boniface, le passage de son Eminence à travers la foule fut un vrai triomphe. La foule est aussi vive là bas qu'elle l'est dans Québec.

A la cathédrale S. G. Mgr Langevin lut l'adresse suivante: « Eminentissime Seigneur,

« C'est la première fois qu'un cardinal de la sainte Eglise Romaine met le pied sur le sol du Manitoba et visite notre cher Nord-Ouest canadien, et de tous les cœurs débordant de joie s'échappe cette acclamation de bonheur répétée par l'écho de nos montagnes et chantée sur nos immenses plaines: « *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur, Benedictus qui venit in nomine Domini.* »

Si nous jetons un regard sur notre passé de près de deux siècles, nous voyons nos intrépides découvreurs arborant partout la croix, et nos héros missionnaires jetant à pleines mains, dans les larmes, les privations et l'effroyable isolement, la bonne semence du Christ qui a converti autrefois le monde païen et donné à l'Europe les incomparables nations chrétiennes.

Durant le dernier siècle surtout, Dieu sait les souffrances endurées par les apôtres du Christ venus du doux pays de France ou de la France-Nouvelle, des bords du St-Laurent, et qu'il me soit permis de nommer ici avec vénération et avec affection l'héroïque Mgr Provancher, de sainte mémoire, et l'illustre Mgr Taché, qui, comme un autre Machabée, a protégé et défendu la maison de Dieu avec le courage d'un apôtre par l'éclaircie de sa parole si éloquente.

Les tribus sauvages, d'abord ennemies des visages pâles, ont déposé la hache de guerre, et si elles n'ont pas toutes accepté le joug de l'Evangile elles ont toutes senti sa douce influence, et grâce à l'action éminemment civilisatrice des missionnaires et à la bravoure bien connue de nos gens du pays, vainqueurs des Sioux farouches aux sources de la rivière Cheyenne, dans le Missouri, la charité et la paix régnaient dans ce pays conquis à la civilisation.

Là où les Peaux-Rouges, suivant le sentier de la guerre, se guettaient comme des bêtes fauves pour s'entr'égorgier, et où des troupeaux innombrables de bisons broutaient paisiblement l'herbe des prairies ou fuyaient devant le chasseur impitoyable, d'immenses champs de blés d'or s'étendent à perte de vue et apportent au pays et au monde le pain quotidien, dont parle le Divin Maître. Des villages riants, des villes prospères et baignées dans la lumière, et une cité superbe, digne émule des grandes cités de la puissante République voisine, tout annonce à l'étranger qui visite notre pays que l'âge des missions est passé et que nous sommes entrés depuis un quart de siècle dans le grand mouvement de la civilisation moderne.

Eminentissime Seigneur, comme tous ceux qui ont souci de l'avenir, vous vous demandez peut-être quel sera le rôle que jouera l'Eglise catholique dans cette région importante du continent nord de l'Amérique? Que peut-elle au milieu de tant de peuples divers, venus de presque toutes les parties du monde et qui envahissent ce pays à flots pressés comme une marée montante, en demandant à nos terres fertiles la vie et même l'abondance.

L'Eglise catholique, Eminence, ne compte pas la majorité des nouveaux colons parmi ses enfants, mais elle en voit un très grand nombre se grouper en paroisses régulières qui forment avec leurs pasteurs, parlant la langue du peuple, et des écoles où nous réclamons toujours le droit plénier à l'atmosphère religieuse, selon la constitution du pays, des forteresses inexpugnables où la vie catholique se fortifie et se développe sous la divine influence des Sacraments.

Et quand Votre Eminence a vu défiler en automobiles les dix paroisses catholiques des deux villes de Saint-Boniface et de Winnipeg, avec chacune leur curé et leurs délégués, représentant six nationalités diverses et près de 33,000 catholiques groupés autour de la cathédrale, et qu'Elle a pensé aux sacrifices énormes que les catholiques de Win-

peg s'imposent pour leurs écoles libres, Elle a pu se faire une idée de l'union et de la vitalité des enfants de la Sainte Eglise au Manitoba.

Il est de mon devoir d'ajouter que les Rds Pères Oblats de Marie-Immaculée ont organisé à Winnipeg une œuvre de Presse catholique qui publie trois journaux, l'un en anglais, le second en allemand, le troisième en polonais, et bientôt il y en aura un quatrième en ruthène. Il existe de plus quatre publications françaises: une à Winnipeg et trois à Saint-Boniface. Une de ces dernières est sous la direction des Oblats. Ces feuilles importantes répandent dans le pays l'idée catholique et la défendent au bes in.

L'Eglise catholique ainsi organisée dans l'unité la plus parfaite et avec la vigueur merveilleuse qui la caractérise, dans des pays de liberté religieuse comme le nôtre, est donc appelée à répandre et à faire triompher la vérité que le Divin Maître a apportée au monde pour le délivrer de la servitude de l'erreur et des mauvaises passions.

L'Eglise catholique, en ce pays comme dans tout l'univers, sera toujours le meilleur appui de l'autorité civile qu'elle apprend à respecter comme venant de Dieu; elle sera la gardienne intrépide des droits sacrés de la famille en matière d'éducation et en tout ce qui concerne le mariage chrétien; et enfin c'est l'Eglise qui répandra à flots la sainte charité qui nous fait dire à tout citoyen de quelque race ou de quelque croyance qu'il soit: « Tu es mon frère dans le Christ; en Lui et pour Lui je dois t'aimer, te secourir et respecter tes droits et tes aspirations légitimes. »

Eminentissime Seigneur, il est rapporté dans les Actes des apôtres que les fidèles apportaient des malades en grand nombre sur le passage de l'apôtre saint Pierre, afin que son ombre au moins les atteignît, et des guérisons miraculeuses récompensaient la foi de ces pieux chrétiens. Or, nous savons que la sainte ombre de Pierre se projette encore sur le monde par son successeur, le Vicaire du Christ sur terre, le Pape de Rome, et Dieu seul sait le nombre des aveugles qui voient, des sourds qui entendent, des boiteux qui marchent, des muets qui parlent, et même des morts qui ressuscitent sous la divine influence de la Papauté qui gouverne l'Eglise. Et rien d'étonnant, car l'en peut dire du Pape aujourd'hui ce que Pierre disait de Jésus lui-même: « A qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

Eminentissime Seigneur, votre présence au milieu de nous, aujourd'hui, n'est-elle pas comme la sainte ombre du grand Pontife Pie X, qui vous a envoyé présider à Montréal, les plus solennelles et les plus glorieuses asises eucharistiques que le monde catholique ait encore contemplées?

N'êtes-vous pas pour nous l'ambassadeur du plus grand, du plus auguste de tous les rois, et n'avons-nous pas raison de nous jeter à genoux devant vous et de vous demander de faire descendre sur nos âmes pour les vivifier et les guérir au besoin la vertu divine qui sortait du Christ et qui nous vient de son Vicaire ici-bas?

Aussi, rien d'étonnant que nos frères séparés, représentant ce qu'il y a de plus grand, de plus noble et de plus puissant dans le pays, s'unissent à nous pour vous acclamer. Ils comprennent que Votre Eminence représente la dynastie royale la plus glorieuse, la plus féconde en œuvre et aussi la plus durable, puisque le Christ demeurera avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Soyez donc mille fois béni, Eminentissime Seigneur, du grand honneur que vous nous faites et de la grâce insigne que vous nous accordez. Au nom de mon vénérable clergé, de nos communautés religieuses si méritantes et de tout notre peuple si profondément religieux, je vous remercie cordialement.

Eminence, sur votre passage à travers le grand désert rocheux et mal boisé qui sépare le Canada oriental de notre chère terre promise, les bois et les buissons ont revêtu le manteau de pourpre que leur apporte l'automne comme pour célébrer à leur façon la majesté de votre pourpre romain. Ah! nous aurions voulu nous associer à la joie de la nature et ériger encore plus de préparatifs pour vous recevoir dignement, mais le temps nous a manqué et du reste, si d'autres vous ont fait des démonstrations plus grandioses, il n'y en aura jamais eu de plus cordiale que la nôtre.

Oserai-je maintenant prier Votre Eminence de nous laisser un monu-

ment de son trop court passage au milieu de nous en daignant bénir la pierre angulaire de notre Petit Séminaire de Saint-Boniface. Cette pierre qui figure le Christ, *Petra autem erat Christus*, sera pour nous le gage de notre union intime avec ce roe de Pierre sur lequel Jésus-Christ a bâti son Eglise et contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Vous êtes, Eminentissime Seigneur, l'homme de la droite du Pape de l'Eucharistie, et l'on vous a décerné le titre de « Cardinal des Congrès Eucharistiques »; et aussi il n'appartient à nul autre mieux qu'à Votre Eminence de verser les grâces célestes sur ce Petit Séminaire, sanctuaire du sacerdoce et pépinière de prêtres appelés à faire descendre Jésus-Hostie sur nos autels.

Aussi les nombreuses générations de pieux lévites, qui viendront s'abreuver aux sources pures de la science ecclésiastique dans cette sainte maison, pourront dire avec un mélange de respectueuse reconnaissance et de foi émue, en montrant du doigt cette pierre sanctifiée et illustrée par votre Eminence: « La sainte ombre de Pierre, la sainte ombre du Pape a passé par là. »

Et s'il m'était permis d'exprimer, en terminant, un vœu de mon cœur, ce serait qu'une image de la douce Vierge, du Bon Conseil, après avoir touché l'image miraculeuse de Genézano, confiée à la garde de votre illustre famille, fût placée dans le nouveau Séminaire comme un gage précieux de la protection de la Reine du Ciel appelée avec raison la Reine du clergé. *Regina cleri.*

Que cette bonne Mère, Eminence, vous protège durant votre voyage et vous ramène plein de vigueur dans votre belle patrie. Et quand la brise viendra de l'Océan Atlantique et caressera les collines de la ville éternelle et le superbe château de Genézano, elle vous dirigera sur les bords du Saint-Laurent et de la Rivière Rouge, des cœurs reconnaissants se souviennent de Votre Eminence et lui souhaitent de longs et très heureux jours.

† ADELARD, O. M. I.,
ARCH. DE SAINT-BONIFACE,
18 septembre 1910.

Monseigneur résuma ensuite en anglais ce qu'il venait de dire et se rendit à son trône.

A son tour, M. le Maire de Saint-Boniface s'avança près du trône de Son Eminence et déposa à ses pieds les hommages des citoyens.

Réponse de Son Eminence:

« Mes bien chers Frères, « Venu à Montréal comme le représentant du Chef de l'Eglise pour présider le Congrès eucharistique j'ai désiré ardemment visiter l'Ouest canadien. Le Saint-Père s'intéresse vivement à la partie de son drapeau qui habite cette contrée éloignée. Il s'intéresse particulièrement à cette ville de Saint-Boniface, qui est comme la citadelle de la foi et il a une estime et une affection spéciale pour votre digne Archevêque, au quel m'unissent moi-même les liens de l'amitié. La mission du Délégué du Saint-Père eut été incomplète s'il n'était venu en personne vous donner une preuve spéciale de son intérêt et de son estime. »

Je vous remercie de l'accueil si splendide, si cordiale, et si filial que vous faites au Légat de sa sainteté. Je vous remercie d'être accourus si nombreux pour acclamer le Chef de l'Eglise dans la personne de son humble représentant.

Je ne vous parlerai pas longuement du congrès. Ce fut un succès sans précédent. Il a réussi au-delà de toute expression. Pendant ces jours, l'admiration du monde entier était tournée vers Montréal, le théâtre de ces grandioses manifestations, qui furent un triomphe éclatant pour Notre Seigneur Jésus-Christ Cet événement mémorable contribuera à augmenter partout la dévotion à l'Eucharistie. Le Saint-Père en a éprouvé une très vive consolation. Je le sais par les cablogrammes qu'il m'a adressés pour m'exprimer sa grande joie. Et la joie de son Légat, heureux témoin de cette merveilleuse manifestation de Montréal, est indescriptible. J'avais déjà vu de magnifiques hommages rendus à Jésus-Hostie, mais le Congrès de Montréal a surpassé tous les autres congrès et remplit mon âme d'une indicible émotion. Le Saint-Père a pu toucher du doigt la dévotion des Canadiens français pour l'Eucharistie. Cette dévotion, la plus féconde de toutes, est enracinée dans vos mœurs depuis les jours héroïques de la Nouvelle-France. Jamais je ne pourrai dire au Chef de l'Eglise la magnificence de ce que j'ai vu. Nos lèvres sont impuissantes à traduire adéquatement mon émotion. La joie, que j'en ai ressentie, a de beaucoup surpa sé mon attente.

« Et, mes chers Frères, le moment présent, ce moment où je vous parle,

je le considère aussi comme très heureux et je me le rappellerai toute ma vie. J'espère que vous vous le rappellerez aussi avec plaisir, car vous n'aurez pas souvent la visite d'un Cardinal chargé pour vous par le Saint-Siège d'une mission spéciale.

On m'a parlé des fatigues qu'un voyage lointain à travers votre pays pouvait me causer, mais j'ai pensé que ces fatigues seraient bien peu de chose comparées à celles qu'ont endurées les premiers missionnaires qui ont apporté le flambeau de la foi et de la civilisation. Ce m'est une grande consolation de pouvoir contempler le magnifique résultat des travaux de ces vaillants héros de l'Evangile, qui tous se sont dévoués sans compter et dont les uns ont versé leur sang pour implanter notre sainte religion dans ces immenses prairies. Vous resterez toujours fidèles à cette foi de vos ancêtres, je vous en conjure. La foi catholique sera toujours votre lumière et votre force. Vous demeurerez toujours fermement attachés à l'Eglise et vous aimerez toujours ardemment le Pape. Soyez aussi dociles à votre Archevêque et à vos pasteurs. Le Pape, le bien aimé Pie X, vous aime. Il m'a chargé de vous le dire et de bénir en son nom d'une manière spéciale le peuple de ce pays. Et c'est de tout cœur que je bédis les individus et les familles de de cette contrée. Je demande au Ciel en particulier de vous accorder la paix sociale, qui vous procurera tant de bienfaits dans ce jeune pays, qui recèle de si admirables énergies et promet de si heureuses espérances pour l'avenir. »

PENSEES

Indépendamment des devoirs de religion qui nous sont expressément et rigoureusement prescrits pour rendre à Dieu et aux Saints le culte et les honneurs qui leur sont dus, il est certains exercices, certaines pratiques de dévotion dont l'Eglise a si bien senti l'utilité, et pour ainsi dire la nécessité, que, pour mieux les propager parmi les fidèles, elle les a consacrés par les plus augustes exemples et par des faveurs signalées. Autant donc on doit se tenir en garde contre des inventions puéries ou d'un zèle mal éclairé, autant on serait peu fondé à rejeter ces pieuses observances qu'une longue tradition autorisée, ou que les pasteurs de l'Eglise, dans leurs solitudes paternelles, nous suggèrent.

Ne traitons pas non plus ces pratiques de dévotion de minuties; car ces pratiques plaisent à Dieu et nous entretiennent dans une sainte union avec lui. C'est au moyen de ces pratiques que toutes les vertus, par des actes réitérés et réglés, s'accroissent et se perfectionnent; ces pratiques, enfin ont été regardées, par les plus habiles maîtres et par les plus grands saints, comme les remparts et les appuis de la piété.

BOURDALOUE.

(Utilité des pratiques de dévotion).

Nos adversaires contestent souvent aux catholiques le droit d'employer l'ironie, tout en s'en servant largement pour eux-mêmes, comme s'ils en avaient seuls le privilège.

Ne nous laissons pas effrayer par le rigorisme hypocrite de ces pharisiens nouveaux qui trouvent que, de leur part, tous les moyens sont bons contre nous, et qui crient au scandale quand nous savons leur résister avec quelque succès.

Certes il y a mille moyen de réussite que nos adversaires emploient et que nous ne pouvons pas nous permettre, et que nous ne nous permettons jamais; mais nous ne serons pas assez simples pour nous abstenir de ceux que Dieu ne défend pas quand ils nous sont utiles.

Mgr. PARISIS.
(Cas de conscience, p. 137.)

L'intérêt joue tous les personnages, même celui du désintéressé.

LA ROCHEFOUCAULT.
(Maximes).

Les observations scientifiques du P. Hagen.

Le cardinal Maffi, archevêque de Pise, astronome distingué, écrit à l'*Osservatore Romano*:

« Alors qu'on insultait l'Eglise à Rome, le P. Hagen, astronome du Vatican présentait, à l'universelle admiration et approbation des congressistes de Breslâu, deux nouvelles preuves démontrées de la rotation de la terre, qui seront bientôt inscrites dans tous les traités de physique terrestre d'astronomie. »

CA ET LA

LES PRÊTRES ET LA FRANCMACONNERIE.

Une feuille maçonnique de Namur entreprend de démontrer que si les prêtres ont tous les droits de citoyens ils ne peuvent cependant exercer qu'avec certaines restrictions. Elle leur accorde tout d'une main, et s'empresse de le retirer de l'autre: sa formule est celle-ci: «La plus grande liberté pour le prêtre dans l'exercice de son sacerdoce.»

La est précisément la question, note l'Ami de l'Ordre. Qu'est ce que l'exercice du sacerdoce?

«L'Évangile n'les Pères de l'Église ne disent point, que nous sachions, qu'il faut aller le demander aux journaux des loges.

Il est présent, au contraire, qu'il faut aller en chercher la définition dans les enseignements de Jésus-Christ et dans les commentaires qu'en ont donnés les Pontifes et les Docteurs.

C'est ce que les prêtres font. Ils apprennent ainsi qu'ils doivent faire reconnaître, aimer et servir Dieu; qu'ils doivent enseigner, consoler, guérir, sauver: que tous les rois ou leur sublime mission peut s'accomplir leur sont ouverts qu'ils doivent s'y engager sous peine de forfaire à leur devoir et que leur vie même ne doit compter pour rien en présence de la tâche qu'ils ont librement acceptée de Dieu.

C'est pourquoi, par exemple, les missionnaires s'en vont dans les pays lointains s'occuper de «ce qui ne les regarde pas» — n'est-ce pas, FF. — et versent joyeusement leur sang pour la Foi.

C'est pourquoi, chez nous, malgré les injures, les calomnies, les avanies, nos prêtres s'occupent des pauvres et des malades.

C'est pourquoi ils se consacrent aux œuvres. C'est pourquoi ils enseignent dans les écoles. C'est pourquoi ils prêchent dans les églises. C'est pourquoi ils s'efforcent, sans relâche et sans crainte — car c'est leur devoir — de dessiller les yeux de ceux qu'aveuglent les meurtres socialistes ou les sycophantes maçonniques.

Ils ne demandent pas pour cela l'avis des journaux à la solde des loges. Ils obéissent aux ordres de leur Divin Maître et ils écoutent la voix de leur conscience. Cette voix-là, toutes les criailles des feuilles libres-penseuses ne la feront jamais taire.»

LE DÉCRET SUR LA PREMIÈRE COMMUNION

Le Figaro a publié une très longue lettre de Mgr l'Évêque de Nice contre le Décret pontifical sur la communion des enfants. Ce document confidentiel, adressé le 22 août à S. Em. le cardinal Coullié, n'a pu être livré à la publicité que par une indiscretion déplorable.

La Croix, de Paris, a reçu de Sa Grandeur Mgr Chapon la dépêche suivante que nous sommes heureux de publier:

«Je proteste avec indignation contre la publication d'une lettre confidentielle livrée ou dérobée par je ne sais qui et publiée par le Figaro. Ma lettre au Figaro suit.

Evêque de Nice.»

Cette protestation de la Croix nous dispense d'insister sur cette lettre où sont proposés des objections connues et déjà réfutées soit par l'exposé doctrinal et historique du Décret soit par l'interview de S. Em. le cardinal Ferrata, soit enfin par les déclarations du Souverain Pontife lui-même.

La démission de M. Canalejas serait imminente

Nous publions la dépêche suivante sous toutes réserves:

«La chute du ministère Canalejas serait imminente, par suite du mouvement de protestation catholique et des difficultés dans les projets financiers.

Toute la presse espagnole, même la plus radicale, et notamment l'«Espana Nueva», combattent énergiquement le gouvernement à cause de l'emprunt de quinze cents millions. Le «Radical» fait observer que le gouvernement, après avoir épuisé les ressources ordinaires, causerait par ce nouvel emprunt la ruine de l'Espagne.

On affirme dans les milieux bien informés que M. Canalejas démissionnera et qu'en tout cas il n'osera pas affronter devant les Cortès l'interpellation de M. Vasquez de Mella. Le comte Romanonès prendrait la succession du ministère.»

Le 3 novembre prochain aura lieu dans l'église Saint-Viateur d'Outremont la cérémonie de départ de trois jeunes Sœurs de l'Immaculée-Conception pour les missions catholiques de la Chine.

Nominations Ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal ont été nommés:

M. l'abbé L.-J.-B. Boissonneault, curé de Chambly; M. l'abbé Hector Marsolais, curé de l'Assomption; M. l'abbé Alfred Bertrand, curé de Sainte-Julie; M. l'abbé J. B. Jobin, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Luke Callaghan, curé de Saint-Michel, à Montréal; M. l'abbé Albert Marsolais, curé de Saint-Pascal-Baylon, à Montréal; M. l'abbé Charles-A. Lamarque, curé du Sault-au-Récollet; M. l'abbé Avila Papineau, curé de Sainte-Geneviève; M. l'abbé Victor Thérien, curé de Saint-Zotique, à Montréal; Le R. P. Ernest Tourangeau, o. m. i., curé de Saint-Pierre, à Montréal; Le R. P. Arthur McPhail, c. s. s., curé de Sainte-Anne, à Montréal; M. l'abbé J.-O. Lagacé, aumônier à la Retraite Saint-Benoît-Joseph; M. l'abbé I.-A. Champagne, 2me aumônier à l'Asile Saint-Jean-de-Dieu; M. l'abbé Léonidas Giard aumônier à Villa-Maria; M. l'abbé J.-Urgel Demers, 2me aumônier à la Maison-Mère des Soeurs Grises; M. l'abbé Napoléon Houle, aumônier à la Maison de Lorette; M. l'abbé Thomas Fahey, vicaire à Saint-Antoine à Montréal; M. l'abbé Camille Desrochers, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal; M. l'abbé Fortunat Morin vicaire au Saint-Enfant-Jésus, à Montréal; M. Alphonse Lavigne, vicaire à Saint-Henri, à Montréal; M. l'abbé Henri Latour, vicaire au Sacré-Cœur-de-Jésus à Montréal.

M. l'abbé J. Verschelden, vicaire à Saint-Denis, à Montréal; M. l'abbé Peter Heffernan vicaire à Saint-Gabriel, Montréal; M. l'abbé Josaphat Dufort, vicaire à Sainte-Brigitte, à Montréal; M. l'abbé J.-H. Lecout, vicaire à Saint-Charles, à Montréal; M. l'abbé J.-A. Lefebvre, vicaire à Saint-Jean Baptiste, à Montréal; M. l'abbé Oscar Mauricie, vicaire à Villeray; M. l'abbé Amable Duval vicaire à Sainte-Clotilde, à Montréal; M. l'abbé Georges E. Boileau, vicaire à Saint-Louis-de-France, à Montréal; M. l'abbé Henri Deslonchamps, vicaire à Saint-Paul, à Montréal; M. l'abbé Adélar Lavigne, vicaire des Saints Anges-de-Lachine; M. l'abbé Adélar Odilon Boucher, vicaire à Contrecoeur; M. l'abbé Aimé Boileau, vicaire à Verdun; M. l'abbé T. William Lessard, vicaire à Saint-Stanislas-de Kostka, à Montréal; M. l'abbé Clément-C. Berthiaume, vicaire à Sainte-Hélène, à Montréal; M. l'abbé Simon Morin, vicaire à la Pointe-aux-Trembles; M. l'abbé Charles Boyer, vicaire à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours; M. l'abbé Auguste Paré, vicaire à Saint-Arsène, à Montréal; M. l'abbé Gédéon Sanche, vicaire à Sainte-Scholastique; M. l'abbé Arthur Deschênes, vicaire à Saint-Irénée, à Montréal; M. l'abbé Edward Walsh vicaire à Saint-Michel, à Montréal; M. l'abbé J.-C. Beaudin, vicaire à La Nativité, à Montréal; M. l'abbé

Henri Leclerc, vicaire à Saint-Martin; M. l'abbé Avila Lepage, vicaire à Longueuil; M. l'abbé Joseph-Eugène Laporte, vicaire à Chambly; M. l'abbé L.-J. Jasmin, professeur au Grand-Séminaire; M. l'abbé A.-G. Simard, professeur au Collège de Montréal; M. l'abbé A.-J. Guilbert, professeur au Collège de Montréal; M. l'abbé J. Guimond, professeur au Collège de Montréal; M. l'abbé A. L. Labelle, professeur au Collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé A. Deltorme, professeur au Collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé G. Piché, professeur au Collège de l'Assomption; M. l'abbé H. Brien, professeur au Collège de l'Assomption; M. l'abbé J. McCrory a été appelé à l'archevêché pour y remplir les fonctions de vice-chancelier.

lier; M. l'abbé Elie-J. Auclair a été nommé défenseur du lien matrimonial

Le 2 octobre courant un cortège, composé de l'environ 500,000 manifestante, a parcouru les rues de Vienne pour protester contre la cherté des vivres. Outre de nombreuses pancartes portant les inscriptions lapidaires ou des dessins plus ou moins suggestifs, on pouvait compter environ 2,000 drapeaux rouges déployés. Il y avait beaucoup de cheminots postiers en uniformes; des femmes et des enfants, des députations des provinces thèques et des classes libérales. Prenaient part à la manifestation. C'est la marée montante du socialisme qui engloutira l'Europe si on ne lui met pas une digue.

Le tableau noir de l'Émancipation

Nommés dans la brochure éditée par la "Croix"

- Godefroy Langlois, député de Saint-Louis;
- Gaston Maillet, dentiste;
- Dr Louis Laberge, bureau d'hygiène de Montréal;
- Léger Mercier, imprimeur, rue St-Jacques;
- Dr Adelman De Martigny, coin Sanguinet et Sherbrooke;
- Victor Gaudet, avocat, inspecteur des Postes;
- Gonzalve Desaulniers, C. R.
- Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe;
- M. F. X. Dupuis, recorder Montréal;
- Dr Henri Duhamel;
- Oscar Normandin, chapelier;
- Arthur Cherrier, banquier, Boulevard Saint-Laurent;
- Henri Saint-Mars;
- J. T. Marchand, de J. T. Marchand et Cie;
- Clovis Laporte, avocat;
- Omer Chaput, ex-rédacteur de la Tribune, de Sherbrooke;
- Paul Turgeon, liquidateur;
- Henri Craig, du Pays;
- A. J. Laliberté, aussi du Cercle Alpha-Omega;
- Oscar Emond, agent d'immeubles, bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est;
- Gustave Francq, chef ouvrier;
- Dan. McAvoy, avocat;
- E. C. Villemagne, de Saint-Jean, P.Q.;
- Arsène Bessette, du Canada-Français, Saint-Jean.

Nouveaux noms inscrits sur le tableau noir, au 14 janvier 1910

- Dr Lacombe, ancien député;
- Ludger Larose, peintre;
- Joseph Fortier, papetier;
- N. Grandchamp, inspecteur de police;
- M. Corriveau, employé au palais de justice;
- Wilfrid Bessette, avocat;
- Dr Marcil, Maisonneuve;
- Edouard Charlier, traducteur aux Communes;
- Dr Ward, employé à l'hôtel-de-ville.
- M. Carreau, agent d'assurance;
- Z. Turgeon, Montréal;
- C.E. Charbonneau, Montréal;
- Agénor Tanner, sténographe;
- A. Bourdon, Montréal;
- E. Pelletier, du Canada, Montréal;
- M. Huette, St-Hyacinthe;
- M. Dubois, violoncelliste;
- M. Racine;
- Alphonse Lamoureux (état civil inconnue);
- Dr H. Desmarais;
- Dr Warren.
- W. Gascon, Ottawa;
- A. Pelletier, imprimeur;
- M. Scherrer, Montréal;
- J. Bleau, Montréal;
- A. Leblanc, Montréal;
- H. St-Martin;
- A. Durand;
- A. Charbonneau;
- Geo. Normandin, Montréal;
- M. Dutaud;
- E. Bélanger, Montréal;
- M. Béliveau;
- Dr Daubigny;
- A. Paradis.

(à suivre)

Une semence à faire

LETTRE PASTORALE DES

PERES DU PREMIERS CONCILE PLENIER

DE QUEBEC

Nous n'avons pas démontré l'importance de ce document. Il suffit de savoir que c'est tout l'Épiscopat du Canada qui en est l'auteur pour lui reconnaître un caractère de haute sagesse. Et il traite de questions si vitales que nous avons cru devoir en faire une grande diffusion, afin que le peuple puisse, au foyer, le lire au besoin et s'en pénétrer parfaitement.

Nous avons donc fait un tirage considérable de cette lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques (format grand in-12, sur bon papier, avec une jolie couverture), que nous offrons en vente aux prix suivants:

| | | | |
|--------------------------------------|-------|---|---|
| \$80. pour 1000 exemplaires (franco) | | | |
| 45. « | 500 « | « | « |
| 10. « | 100 « | « | « |
| 6. « | 50 « | « | « |
| 3.50 « | 25 « | « | « |
| 0.20 « | 1 « | « | « |

Nous engageons fortement Messieurs les curés à répandre cette œuvre à profusion autour d'eux. Elle sera une prédication continuelle qui ne manquera pas de porter les fruits les plus abondants dans leurs paroisses.

Les commandes doivent être adressées à la Croix, 309 rue Saint-Paul, Montréal.

VINS DE MESSE

Marque: "VATICAN" Marque: "SANCTUAIRE"

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Échantillons sur demande

DEPOSITAIRES:

Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed. Couture, Lévis. — Bellefeuille et Giroux, Trois-Rivières. — Laporte, Martin & Co, Ltd, Montréal.

La "Croix", 309 rue Saint-Paul

POUR L'IMPRESSION DE

Livres

Brochures

Revue

Annuaire

Catalogues

Venez à

LA "CROIX"

309 rue Saint-Paul, Montréal

Typographie artistique Prix très modérés

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal:

DE LA GARE WINDSOR

| | |
|---|---------------------------------|
| Boston, Lowell, 6.00 a. m., 6.45 p. m. | Chicago, 6.45 a. m., 6.00 p. m. |
| Ottawa, 6.30 a. m., 6.55 a. m., 6.10 a. m. | St. John, N. B., 6.35 p. m. |
| St. John, N. B., 6.35 p. m. | St. Paul, Minn., 6.35 p. m. |
| Winnipeg, Vancouver, 6.10 a. m., 6.30 p. m. | |

DE LA GARE VIGOR

| | |
|--|--|
| Québec, 6.00 a. m., 6.30 p. m. | Trois-Rivières, 6.00 a. m., 6.30 p. m. |
| Shawinigan Falls, 6.00 a. m., 6.30 p. m. | Joliette, 6.30 a. m., 6.00 p. m. |
| Sainte-Anne, 6.30 a. m., 6.00 p. m. | Norfolk, 6.30 a. m., 6.00 p. m. |
| Norfolk, 6.30 a. m., 6.00 p. m. | |

(a) Quot., (b) Quot. excepté dim. (c) Dim. seul. (d) Dimanche, lundi, mardi et soir.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 309 rue St-Jacques entre les rues St-Pierre et McGill.

LA PLUS GRANDE MAISON DE FOURRURES DU CANADA

Ehs Desjardins & Cie

Belles fourrures, bonnes fourrures, riches fourrures, pour tous les goûts et toutes les bourses, à des prix absolument bas.

Assortiment immense et des plus variés

Ils réparent les fourrures à neuf

130 rue St-Denis, Montreal

Entre Sainte-Catherine et Dorchester

CHAPEAUX ROMAINS ELEGANCE ET QUALITE

J.-A. CHICOYNE

J.-A. Chicoyne, ancien député de Wolfe et journaliste catholique dont la tombe vient de se fermer, a creusé dans la terre canadienne un profond sillon et y a jeté une bonne semence.

C'était un penseur et un patriote. Intelligence alerte, esprit averti, cœur intègre, plume bien trempée, parole vivante et au besoin fort mordante (demandez-en des nouvelles à l'hon. juge Lebeuf qui la sentit un jour à Sherbrooke dans une assemblée contradictoire organisée par les amis de M. Laurier), il avait toutes les qualités du politique et même de l'homme d'état éminent.

Aussi, son passage dans la vie publique a été remarquable. Il a laissé derrière lui une foule d'idées dont plusieurs portent déjà des fruits. Il aurait pu briller avec plus d'éclat si les circonstances l'avaient mis sur un théâtre plus élevé.

Il fut question de lui comme membre du ministère Flynn, mais son indépendance de caractère l'éloigna de ce poste.

A la législature, quand il parlait, il était toujours religieusement écouté par ses adversaires comme par ses amis.

Il savait donner à ses discours un relief tout à fait intéressant. On se laissait facilement convaincre par sa parole, parce qu'on savait qu'elle était sincère et vraie.

Il aimait l'Eglise, il aimait sa patrie, il aimait les lettres, il aimait tout particulièrement la terre. Le colon l'intéressait beaucoup. Je l'ai vu et entendu maintes fois causer longuement, dans son bureau, à Sherbrooke, avec de braves cultivateurs qui venaient chercher des conseils ou demander des services.

Depuis quelques années, miné par la maladie, il coulait doucement sa vie à Providence près Saint-Hyacinthe.

Entre temps, il écrivait des articles pour ses journaux de prédilection. La Croix eut l'honneur d'en avoir une belle part.

Le 15 août 1908, sentant le mal s'aggraver, il m'écrivit la lettre suivante que mes lecteurs ne liront pas sans intérêt :

« La Providence 15 août 1908.

A monsieur J. U. Bégin, Directeur de la Croix Montréal.

Cher ami, Bien que je ne sois pas en danger, cependant ma maladie a pris une phase nouvelle. Non seulement je ne puis ni écrire ni dicter, mais la lecture même m'est devenue difficile.

Dans ces circonstances, je ne puis être considéré comme publiciste. En honneur, j'ai cru notifier mes confrères qui ont bien voulu jusqu'à présent m'adresser leurs félicitations de leur bonté. Je me vois obligé d'en faire autant pour toi. Je te prie de croire, cher ami, à ma vive gratitude et je te souhaite succès dans la belle carrière où tu es engagé. Je ne pourrai plus lire ton journal, mais j'en garderai un bon souvenir aussi longtemps que je vivrai. A titre de souvenir je me permets de t'envoyer mes derniers écrits. Si jamais tu veux écrire sur l'histoire des Cantons de l'Est, ces notes pourront peut-être servir.

Ton ami J.-A. CHICOYNE, ancien député.

Moi aussi je garderai un bon souvenir de M. Chicoyne. Après Jules Tardivel, des hommes publics du Canada, il fut celui que j'estimai le plus. Je ne saurais terminer ces lignes sans offrir à madame Chicoyne, sa digne compagne, mes plus sincères sympathies et sans demander à mes chers lecteurs une bonne prière pour que l'âme de cet homme de bien jouisse du repos éternel.

JOSEPH BEGIN.

SOUSCRIPTIONS POUR AIDER A LA CAMPAGNE DE LA "CROIX" CONTRE LA FRANC-MACONNERIE

- Un ami, Montréal, \$20.00
N. l'abbé P. Châtillon, anc. curé, Buckingham, 5.00
Rév. Père Paradis, Kelso-Mines, Ontario, 10.00
M. le chanoine F. L. T. Adam, curé de S.-C. de Montréal, 5.00
M. l'abbé H. Langevin, curé d'Hochelega, 20.00
M. Edwin Hurtubise, de l'Assurance « Royale », 5.00
Rév. P. G. E. Villeneuve, O. M. I., St-Pierre de Montréal, 5.00
M. l'abbé J.-E. Pelletier, curé de Rimouski, 5.00
M. F.-X. Dupuis, agronome, Ca nt-Jean, P. Q., 2.00
M. l'abbé Pinault, vicaire, Hochelega, 5.00
N. l'abbé D. Morisset, curé, Trois-Pistoles, 3.00
Le Rév. Père Proulx, S. J., vice-curé de l'Immaculée-Conception, 5.00
M. l'abbé J. B. Langlois, vicaire, St-Octave, 1.00
M. l'abbé J. B. Bazinet, curé, Plaisance, 3.00
M. l'abbé C. Laforce, curé St-Vincent de Paul de Montréal, 5.00
Un abonné, Montréal, 10.00
M. l'abbé S. I. Lecours, supérieur du collège de Lévis 5.00
Le Cercle catholique, Bruxelles, Manitoba, 10.00
M. Ernest Béasse, Sté-Rose-du-Lac, 2.00
M. F. Verbeke, Kelowne, 1.00
M. J. H., Montréal, 3.00
M. l'abbé N. A. Gariépy, curé, La Patrie, 1.00
M. l'abbé J. R. Desjardins, anc. curé, St-Denis, 5.00
Un Curé de Montréal, 10.00
Un citoyen de Lachine, 5.00
M. l'abbé Ls.-A. Lamontagne, Saint-Eloi, 3.00
M. l'abbé C.-A. Carbonneau, curé, l'Isle-Verte, 5.00
M. l'abbé Jos. Coderre, curé, Sainte-Anne de Prescott, 5.00
M. l'abbé J.-C. Arsenaull, archevêché de Québec, 3.00
Un marchand d'Hochelega, 5.00
Un curé qui n'est pas riche, 1.00
M. M. P. Laberge, notaire, Cedar-Hall, P. Q., 1.00
M. l'abbé I. R. Chaput, curé, Chateauguay, 5.00
Un curé, 5.00
M. l'abbé F. Boulay, curé, Les Chutes-Shawenegan, 2.00
Rév. Père A. J. Guertin, O. M. I., église Notre-Dame, Hull, 10.00
M. l'abbé V. P. Jutras, curé, Pontgravé, 5.00
M. l'abbé P. Allard, Ptre, » 1.00
Un abonné, Ham-Nord, P. Q., 5.00

(A suivre)

Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal APRES LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL Célébré à Montréal du 6 au 11 septembre 1910

PAUL BRUCHÈSI, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères, Les occupations multiples de notre charge pastorale ne nous ont pas permis de vous entretenir plus tôt, comme nous le désirions, de notre Congrès Eucharistique.

Ce Congrès, objet de nos vœux et de nos prières pendant si longtemps, est maintenant une chose du passé. Mais nous en vivons encore, et n'est-il pas vrai de dire que tous ceux qui y ont pris part en garderont à jamais le doux et réconfortant souvenir ? Il ne cesse pas de faire l'objet de nos entretiens comme de nos pensées. Le peuple, on le sent, a été remué dans le plus intime de son être. Un mot est sur toutes les lèvres : « Nous avons assisté à une fête du ciel ! » Le triomphe que nous rêvisions pour Jésus-Hostie a dépassé toutes nos espérances. On nous a dit qu'aucun pays ne lui en avait encore décerné un d'une égale magnificence, et notre âme a surabondé de joie.

Les journaux et le télégraphe ont porté à la connaissance du monde entier le récit des événements qui ont fait des premiers jours de septembre 1910 les jours les plus heureux et les plus beaux de notre histoire. Ils ont parlé des imposantes cérémonies de notre cathédrale ; de ces nombreuses séances d'études eucharistiques, si fidèlement suivies par les prêtres, les religieux, les religieuses les hommes et les femmes du monde, sous la présidence d'éminents prélats ; de ce touchant défilé de trente mille enfants de nos écoles, acclamant le Christ, le pape et celui qui le représentait si noblement parmi nous ; de cette incomparable messe du Parc Mance, au flanc de notre montagne qui nous apparaissait comme un nouveau Thabor où il eût fait si bon de dresser sa tente auprès du Christ transfiguré ; de cette autre messe célébrée à minuit, à Notre-Dame, tout étincelante de lumières et où les hommes s'approchèrent par milliers de la table sainte ;

de ces réunions solennelles, le soir, sous les voûtes du même temple, où de brillants orateurs ecclésiastiques et laïques des Deux-Mondes faisaient entendre leur éloquentes paroles ; et, enfin, de cette procession du 11 septembre, dans une température idéale préparée, nous semblait-il par les anges de Dieu eux-mêmes, où cent mille hommes de toutes les classes de la société, de l'Eglise et de l'Etat, unis dans un même sentiment de foi, faisaient escorte au Christ eucharistique porté par le légat du pape dans des rues décorées comme une église embaumées du parfum des fleurs et de l'encens, ornées d'arcs de triomphe aux emblèmes les plus gracieux, et bordées tout le long d'une multitude évaluée à cinq cent mille, tous, spectateurs recueillis, émus, qui croyaient avoir sous les yeux comme une vision céleste. Ils ont essayé de décrire cet instant mémorable entre tous où le cardinal, élevant l'Hostie, bénissait Montréal, le pays et le monde, à la tombée de la nuit, sous un ciel qui semblait s'abaisser vers nous, à la douce lumière de la lune, qu'on eût dit la lampe gracieuse, mystérieusement suspendue au-dessus de notre autel, pendant que les cloches et les clairons retentissaient au loin. Ils ont redit fidèlement les acclamations de la foule, et la consécration solennelle, irrévocable, de tout un peuple à Jésus-Christ, roi immortel des siècles. « O Christ, à vous nos familles, à vous nos diocèses, à vous nos enfants, à vous nos malades, à vous nos morts. Amen, amen, amen ! » Les cœurs battaient. Les yeux étaient pleins de larmes. Que la religion catholique paraissait grande et sublime, et comme elle se réalisait bien alors la parole du divin Maître : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ! » mais nos très chers frères, en outre de ces majestueux spectacles, que de choses édifiantes et consolantes ont illustré notre congrès eucharistique ! Que d'actes d'amour généreux de pénitence, d'immolation, de ferveur dont Dieu garde le secret ! De quelle piété notre peuple n'a-t-il pas donné la preuve ! Des milliers de messes ont été célébrées chaque jour partout, les églises et les chapelles étaient remplies ; et pendant cette semaine sainte, c'est par centaines de mille qu'il faudrait compter les commu-

nions. Il ne s'est pas produit le plus léger désordre. Chez nos frères séparés nous remarquons le respect, l'admiration souvent toujours la sympathie sincère.

Il n'y avait pas d'étrangers parmi nous, mais uniquement des frères ; et c'est comme des frères qu'ont été accueillis tous ceux qui sont venus de près ou de loin assister à nos fêtes. Les familles, invitées à recevoir un évêque, ont su faire princièrement les honneurs de leur maison. Les communautés religieuses ont rivalisé, pourrions-nous dire, de dévouement et de générosité. En ce fameux et unique dimanche du 11 septembre, notre ville était en quelque sorte transformée. Les maisons, décorées partout avec tant d'élégance et de richesse, devaient le soir resplendir d'éclatantes lumières ; une atmosphère de joie sereine nous enveloppait ; il nous semblait respirer un air inaccoutumé. Le recueillement était partout comme dans le lieu saint, et en réalité pendant plusieurs heures, la métropole si active semblait être devenue une cathédrale immense où dans la liberté la plus absolue et la foi la plus ardente se déployaient les cérémonies augustes du culte catholique. Oui, cette fois, sur les rives du Saint-Laurent, Jésus est venu parmi les siens, et les siens l'ont reçu avec tout l'aour de leur cœur.

Ce nous est, nos très chers frères, un doux devoir de remercier ici tous ceux qui pour l'organisation et la célébration de notre Congrès, nous ont prêté leur précieux concours : comités divers formés par nous ; prêtres et laïques, communautés religieuses, autorités civiles, fédérale, provinciale et municipale ; compagnies de chemins de fer et de navigation, journalistes catholiques et non catholiques, bataillons de nos volontaires catholiques, hommes de police, jeunes gens du monde et jeunes séminaristes, artistes architectes, ouvriers musiciens et chanteurs ; mais n'est ce pas tout le monde qu'il conviendrait de remercier, car est-ce que chacun n'a pas fait sa part, n'a pas offert son obole selon ses moyens et selon les circonstances ?

Aux âmes pieuses qui dans les cloîtres ont prié avec tant de ferveur et à qui, nous n'en doutons pas, nous sommes redevables de bien des grâces obtenues, notre plus sincère gratitude.

Une fois encore nous tenons à dire combien les procédés si dignes et si délicats de ceux qui ne partagent pas nos croyances nous ont touché ; nous ne les oublierons jamais.

Mais à l'Éminentissime cardinal Vannutelli, légat du Souverain-Pontife, l'hommage tout particulier de notre reconnaissance comme de celle de tout notre peuple. Dans sa personne c'est bien la suave bonté du Sauveur lui-même qui est apparue sur notre terre. Quelle splendeur il a jeté sur chacune de nos pieuses cérémonies ! Avec quelle tendresse il s'est incliné vers les petits enfants ! A l'exemple du Maître, quel regard doux et aimant il a jeté sur les vingt mille jeunes gens réunis un jour devant lui et quand il leur a parlé, quelles paroles vibrantes sont sorties de son âme ! Quels encouragements et quels paternels conseils n'a-t-il pas donnés aux milliers d'ouvriers accourus à Notre-Dame pour célébrer selon leur pieuse coutume au pied des autels la fête du travail chrétien ! Une grâce d'en haut a-t-elle décuplé ses forces pour lui permettre de s'acquiescer comme il l'a fait de ses multiples et laborieuses fonctions ? Tout le monde l'a pensé. Car il a été vraiment, pendant la grande semaine, d'une endurance à toute épreuve. Il n'a refusé aucun travail. Il n'a redouté aucune fatigue. Il s'est fait tout à tous. Les plus humbles l'ont approché comme les grands et les chefs d'Etat. Lui-même est allé vers les humbles et les pauvres. Il a trouvé le temps de visiter toutes nos principales institutions religieuses, et a pu ainsi se rendre compte de notre vie chrétienne et catholique, des œuvres qui s'accomplissent chez nous pour le bien des âmes et à l'honneur de la sainte Eglise. Partout on se souviendra de son bienveillant sourire et des mots consolants tombés de ses lèvres. Les prisonniers eux-mêmes l'ont vu dans leur prison. Il a célébré la messe dans leur modeste chapelle. Il les a appelés ses « frères très chers en Jésus Christ ». Il les a bénis. Et ces pauvres détenus ont pleuré d'émotion, et leurs gardiens ont pleuré avec eux. Ah ! oui ! il est passé parmi nous en faisant le bien, et quel souvenir nous gardons de sa précieuse visite ! Il em-

porte à Rome notre vénération et notre amour, et pour nous, nous nous rappellerons avec bonheur ces mots qu'il nous écrivait naguère de la République voisine où il était entouré de tant d'hommages : « J'ai passé à Montréal des journées de paradis ». Maintenant que le Congrès est fini nos très chers frères, il faut qu'il produise dans les âmes, dans nos familles, dans nos paroisses, dans la société tout entière les fruits heureux que nous en attendions.

Nous aurons tous pour Notre-Seigneur dans son auguste sacrement un amour plus tendre. Nous le visiterons plus fréquemment dans les tabernacles ou son même charisme retient captif. Nous assisterons plus souvent et avec une ferveur plus grande au sacrifice de la messe, et surtout nous mettrons notre bonheur à le recevoir plusieurs fois, chaque semaine, tous les jours, si nous le pouvons, dans la sainte communion. Nous vivrons de Lui, avec Lui, en Lui. Notre vie sera une vie entièrement dans toute l'acceptation de ce grand mot, parce que elle sera une vie eucharistique et ce sera l'avant-gout de la vie éternelle qui est une communion sans fin à l'essence de Dieu.

Un décret important du Saint-Père vient de fixer à l'âge de discrétion, c'est-à-dire généralement à la septième année, la première communion des enfants. Ce décret promulgué en séance solennelle de notre Congrès, par l'Éminentissime cardinal-légat, éloquentement commenté par lui, a été, vous le savez, accueilli avec enthousiasme par le clergé et par les laïques. Nous l'exécuterons sans retard. Il nous apparaît comme un présent du Ciel dans les temps difficiles que nous traversons, et comme le gage le plus assuré de la régénération sociale. Pour cette nouvelle lumière, pour cette valeur insigne, merci au Souverain-Pontife, merci au nom de nos prêtres et de nos laïques, merci surtout au nom de nos petits enfants dont nous pourrions faire désormais de si bonne heure les citoyens vivants de Jésus-Christ !

Divin Sauveur, comment notre vie et notre pays pourront-ils vous remercier assez des bienfaits dont vous les avez comblés durant les beaux et grands jours que nous venons de vivre ? Plus que jamais, nous avons le droit de nous appuyer à la parole de votre prophète : « Toutes les nations n'ont pas été traitées comme la nôtre. » Nous vous étions consacrés des notre berceau ; nous vous appartenons maintenant à un nouveau titre : la cité de votre Père sera en même temps et tout spécialement la cité de votre Eucharistie. Ah ! si cela était en notre pouvoir, nous érigerions, à cet endroit désormais immortel de notre Mont-Royal que votre présence et vos bénédictions ont consacré, un monument splendide qui rappellerait aux générations futures le triomphe incomparable dont votre Eucharistie y a été l'objet. Au moins vivrez-vous à jamais dans tous les cœurs.

Pour vous préparer cette fête, nous n'avons épargné tous ensemble, vous le savez, ni notre temps, ni notre argent, ni notre santé. Travailler pour vous, Seigneur, était si juste et si bon ! Que l'on ne vienne par aujourd'hui nous réclamer de nos succès. Non, non, il ne faut parler que de votre gloire. Vous êtes tout, ô Dieu, et nous ne sommes que des humbles instruments dont votre infinie bonté a daigné se servir. Si vous êtes content, cela suffit, nos ambitions sont comblées. Et si, poussant la charité plus loin encore, vous nous demandez comme autrefois au pieux docteur de votre Eucharistie quelle récompense nous attendons, nous vous répondrions tous comme lui et du fond du cœur : « Pas d'autre récompense que vous-même, Seigneur ». Oui, vous seul, ici-bas possédé et goûté dans votre sacrement adorable, là-haut contemplé face à face, dans la gloire pour toute l'éternité.

Dimanche prochain, 16 octobre, on chantera un Te Deum d'action de grâce, à l'issue de la messe principale, dans toutes les Églises et chapelles du diocèse. Pour répondre au pieux désir qui nous a été exprimé, nous autorisons, tous les dimanches, jusqu'à la fin de la présente année, l'exposition du Saint-Sacrement telle que nous l'avons permise depuis le mois de janvier, comme préparation au Congrès. Nous ne saurions jamais trop dire notre reconnaissance au Dieu qui nous a tant aimés et si généreusement bénis.

(1) Nous donnerons bientôt des directions précises à ce sujet.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le premier dimanche après sa réception

Donnée à Montréal, sous notre sceau et seing et le contre-seing de notre chancelier, le dix octobre mil neuf cent dix.

PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL. Par ordre de Monseigneur, EMILE ROY, chanoine, Chancelier.

Les Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières ET La langue française

Le notaire J. A. Trudel, secrétaire-archiviste des Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières (conseil No 1001) nous envoie la copie suivante d'une résolution votée par ce conseil le 12 du courant, en nous priant de la publier dans la Croix :

« Résolution du Fr. L. P. Normand, Ecuyer, Médecin, de la cité des Trois-Rivières :

« 10.— Considérant que les questions de race sont cause que des personnalités influentes, tant religieuses que politiques, de notre Province et des États-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb ;

« 20.— Considérant que des journaux de la Province de Québec et des États-Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse, et que, par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité ;

« 30.— Considérant que la Constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada, et que, par conséquent, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

« 40.— Considérant que des Chefs, tant religieux que politiques, et non nommément Mgr Fallon, de London, Ontario, ont pris sur la question de l'enseignement bilingue, une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant des progrès parmi nos nationaux Canadiens Français ;

« Je, Louis Philippe Normand, avec l'appui de Mgr P. A. Drolet, qu'il soit résolu :

« Que le Conseil No. 1001 des Trois-Rivières de l'Ordre des Chevaliers de Colomb fasse appel aux différents Conseils de la Province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette Province, et enfin au Conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration ou un arrêt faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des États-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les Catholiques enrôlés dans ses rangs ; qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelque autre que ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions, et qu'il sollicite enfin que partout où se rencontrent des catholiques de langue anglaise et de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise, au lieu de l'enlever, l'enseignement des deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

« Adopté à l'unanimité.

(Signé), L. G. JOURDAIN, Grand Chevalier.

« Notaire J. A. TRUDEL, Sec.-Archiviste. »

Nous reviendrons sur ce document la semaine prochaine.